

AIDES COMMUNALES / CONCEPT ENERGETIQUE



En accord avec la Commission « énergie », la Municipalité a décidé d'inclure dès 2019, les objets suivants dans l'annexe au règlement sur les aides communales d'encouragement pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables :

- Installations de récupération des eaux de pluie :
- CHF 100.- pour un réservoir de 500 l minimum
 - CHF 200.- pour un réservoir de 1000 l minimum

Le montant limite pour une subvention lors de changement de fenêtres passe de CHF 10'000.- à CHF 5'000.-.

DECHETERIE

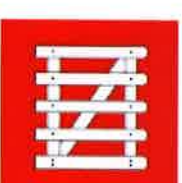


La Municipalité rappelle que les déchets de démolition ne doivent pas aller à la déchèterie de L'Abergement mais doivent être évacués par des bennes spéciales, au frais du propriétaire.

MEMENTO

- 22.12.18 19h30 Noël à l'église des Clées
- 04.01.19 dès 19h00 Apéritif communal du Nouvel an
- 25.01.19 19h00 Loto de la Société de Tir
- 10.02.19 10h00-11h00 votation fédérale
- 19.03.19 20h00 Conseil général
- 11.06.19 20h00 Conseil général
- 24.09.19 20h00 Conseil général
- 10.12.19 20h00 Conseil général

Les Clées
La Russille
INFO n°14



Bulletin d'information de la commune des Clées

Décembre 2018

www.lescleees.ch

admin@lescleees.ch

Greffe/bourse/contrôle des habitants : 024 441 55 22

Contrôle des habitants : mardi 18h-19h30

mercredi sur rendez-vous

Déchèterie : mercredi 18h-19h - samedi 10h-11h30

La déchèterie sera ouverte aux horaires habituels cette fin d'année, pas de fermeture spéciale pendant les fêtes.

VOEUX



La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent un heureux Noël et vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2019.



Un **apéritif de Nouvel an**, offert à tous les habitants de notre commune, vous sera servi le **vendredi 04 janvier 2019 dès 19h00** à la salle communale des Clées.

FETE DE NOËL



Le traditionnel Noël à l'église des Clées est fixé au **samedi 22 décembre à 19h30**. Productions des enfants de la commune. Venez nombreux !

FERMETURE DES BUREAUX



Le bureau du Contrôle des habitants sera fermé du 24 décembre 2018 au 07 janvier 2019. Pensez à refaire vos documents d'identité à l'avance ! En cas d'urgence, le Centre de biométrie cantonal, Voie du Chariot 3 à Lausanne-Flon, pourra vous les établir.

Une permanence du greffe municipal sera assurée les 27 et 28 décembre 2018 de 10h à 12h.

CONSEIL GENERAL

Lors de sa séance du 11 décembre, le Conseil a adopté les objets suivants :

- Budget 2019
- Modifications des statuts AISM
- Modifications des tarifs « heures de machines » et « heures de communes »

- Demande de crédit pour le remplacement du chauffage à gaz du bâtiment communal, place de la Ville 3 aux Clées.

NOMINATION A LA MUNICIPALITE



Lors des dernières élections de novembre, Mirjam Petermann a été élue à la Municipalité en remplacement de Sandrine Buchs Tissot, démissionnaire. Elle a été assermentée lors du dernier Conseil communal.

Elle est responsable de la gestion des déchets, cimetière, PCI, Police, énergies et écoles.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre exécutif et beaucoup de plaisir à travailler pour notre commune.

TÂCHES COMMUNALES



Les personnes intéressées à travailler à l'heure et sur demande pour la commune, sont invitées à s'annoncer à la Municipalité. Divers travaux d'entretien (forêt, chemins, etc.) seront attribués prochainement.

REFUGE FORESTIER



Le projet prend forme. Un préavis sera déposé par la Municipalité au Conseil de mars prochain. Cette construction pourra accueillir entre 20 et 25 personnes dans un local fermé et une quinzaïne sous un abri ouvert. Le budget prévu est de CHF 150'000.- pris sur la subvention accordée par l'Etat suite à la création de la réserve forestière. Ce refuge pourra accueillir vos fêtes de famille, vos pique-niques et réunions.